

UCL

Université
catholique
de Louvain

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Ecole des Sciences Politiques et Sociales (PSAD)

Le « faire couple » aujourd'hui

Comment les couples articulent-ils individualisme
et conjugalité dans une vie à deux ?

Mémoire réalisé par
Cheryl Conrardy

Promoteur(s)
Jacques Marquet

Lecteur(s)
Pierre-Yves Wauthier

Année académique 2020-2021
Master 60 en sociologie et anthropologie

Déclaration de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiant·es en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce à plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance et ma gratitude.

Je voudrais, dans un premier temps, remercier mon promoteur de mémoire Jacques Marquet pour sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je tiens à remercier mon lecteur Pierre-Yves Wauthier pour l'intérêt que vous avez exprimé pour le sujet de ce travail.

Je remercie également toute l'équipe pédagogique de l'Université catholique de Louvain et les intervenants professionnels responsables de ma formation, pour avoir assuré la partie théorique de celle-ci.

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance aux personnes suivantes, pour leur aide dans la réalisation de ce mémoire :

Le service UDA pour avoir relu et corrigé mon mémoire et pour les conseils de rédaction précieux.

Ma famille, mes proches et Jessica Loureiro tout particulièrement pour leur soutien constant et leurs encouragements.

TABLE DES MATIERES

A.	Introduction.....	1
1.	La justification du choix du sujet	1
2.	Les hypothèses ou questions de départ et plan du travail.....	1
3.	La méthodologie et la délimitation du sujet	2
4.	La critique des sources et des informations.....	3
B.	Remise en contexte : les transformations au sein de la famille et du couple.....	4
C.	L'individualisme et les transformations intimes.....	5
1.	Approche libérale de l'individualisme	5
2.	Approche colonisatrice de l'individualisme	8
D.	La conjugalité dans les relations modernes.....	14
E.	Individualité et conjugalité associée	20
1.	Les relations consensuelles non monogames	22
2.	Le couple ouvert	24
F.	En guise de conclusion ouverte.....	27
G.	Bibliographie.....	30

A. INTRODUCTION

1. LA JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

La structure du couple a été bouleversée au milieu du 20^e siècle, suite aux phénomènes tels que l'union libre, la cohabitation, la rupture et le divorce (De Singly, 2003). L'institutionnalisation des alliances est en déclin et le couple est de plus en plus instable. Pourtant la vie en couple est plus que jamais perçue comme un espace essentiel de développement identitaire (Lemaire, 2002). C'est dans ce contexte de désinstitutionnalisation matrimoniale et d'ouverture de choix qu'il faut ré-analyser la réalité du faire relation. Plus précisément, je m'intéresse à la façon dont les couples gèrent la tension relative à l'individualisme et à la vie conjugale, sachant qu'il existe plusieurs types de relations, voire d'engagements possibles pour mener une vie à deux.

Ce sujet me semble pertinent, car je l'ai peu rencontré durant mon parcours académique. D'une part, j'ai un intérêt personnel à traiter cette thématique vu que, je suis moi aussi un être social et que les interactions avec autrui me concernent donc également, et d'autre part, un certain intérêt professionnel me pousse à m'enrichir des multiples enquêtes et théories sociologiques.

2. LES HYPOTHÈSES OU QUESTIONS DE DÉPART ET PLAN DU TRAVAIL

Au travers de ce travail, j'essaie de trouver des éléments de réponse aux questions telles que : comment conjuguer individualisme et vie commune pour atteindre une vie conjugale stable ? Que veut dire « faire couple » dans ce double enjeu de construction identitaire et de définition d'un contrat conjugal ? Comment faire en sorte que la réalisation de soi et l'autonomie ne remettent pas en cause une relation de couple ? Comment parvenir à être fidèle à soi-même, à satisfaire ses besoins et accomplissements personnels, tout en étant fidèle au partenaire et à ses propres désirs ? Dans ce contexte moderne et « liquide » (Bauman, 2005), quelle forme de couple est à adopter si l'on souhaite construire un fondement conjugal affectif et durable ?

Afin de tenter de répondre à mes questionnements à l'aide de la littérature explorée, j'ai divisé ce TFE en trois chapitres. Tout d'abord, je développe certaines théories des auteurs clés sur l'individualisme et les transformations intimes. J'en présente une approche « *libérale* » de l'individualisme, liée au processus de démocratisation et d'émancipation, et une approche « *colonisatrice* » (Musiał, 2013), influencée par la liquidité selon Bauman (2005) et la commercialisation d'après Beck (1995) et Illouz (2012). Dans une deuxième partie, je traite des couples conjugaux et de la place qu'y occupe la conjugalité au sein des relations modernes. Le troisième et dernier chapitre concerne les couples conjuguant l'individualisme et la conjugalité à leur propre manière, dont un couple ouvert.

3. LA MÉTHODOLOGIE ET LA DÉLIMITATION DU SUJET

Ce travail repose sur la collecte d'écrits complémentaires. Cette revue de la littérature scientifique est réalisée de manière aussi complète que possible en tenant compte de l'accessibilité des ressources et du temps à ma disposition. Je me limite aux articles et ouvrages scientifiques trouvés en ligne et ceux disponibles aux bibliothèques de l'Université catholique de Louvain, en incluant des ressources rédigées en français, anglais ou allemand. Suite aux attendus de ce TFE, je me contente ainsi de réaliser un état de l'art et ne réalise donc pas une exploration et analyse basée sur des données de terrain, ce qui serait sans doute instructif et fascinant pour un autre travail.

Les sources explorées relèvent essentiellement du domaine sociologique. Les travaux concernés sont majoritairement des articles de synthèse et des ouvrages des auteurs clés (dont Citot, 2000a ; Citot, 2000b ; Damon, 2002 ; Dubet, 1997 ; Ferreira, 2001 ; Martin, 2001, 2005 ; Musiał, 2013 ; Rault, 2010 ; Viguier, 2001). Outre les ouvrages plus théoriques (dont Bauman, 2005, 2010 ; Beck & Beck-Gernsheim, 1995 ; Blumer, 1963 ; Giddens, 1991, 1992), j'ai lu d'autres sources basées sur le terrain et des enquêtes qualitatives (dont De Singly, 2003, 2010, 2016 ; Illouz, 2012, 2020 ; Jamieson, 2004 ; Kaufmann, 1992, 2014 ; Neyrand, 2018 ; Santinelli, 2020), ainsi que des enquêtes qualitatives et quantitatives (dont Barker, et al., 2010 ; Conley, et al., 2013 ; Gross, 2002 ; Grunt-Mejer & Campbell, 2015 ; Matsicka, et al., 2013 ; Mitchell, et al., 2020 ; Wood, et al., 2021).

Afin de me faciliter la lecture et de bien gérer le temps disponible, je suis les principes développés par Van Campenhoudt, Quivy et Marquet (2011). Il s'agit de faire des choix de lecture en réfléchissant à la sélection et l'exclusion des sources liées au sujet, la présence d'éléments d'analyse et le recueil d'approches diversifiées et complémentaires. Je me suis armée d'un outil de lecture présenté dans ce même ouvrage. Cette grille de lecture, consistant à formuler d'un côté des propositions de synthèse des informations lues et d'un autre côté des propositions d'articulations et de pensée globale, me permet de comprendre les lectures et d'en synthétiser, voire comparer, les idées les plus importantes. Ce travail sera documenté dans mon « journal de bord » virtuel.

Suivant Paillé et Mucchielli (2016), dans un but d'organisation de données, je me suis inspirée de la méthode de thématization définie par « *la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu d'analyse et ce, en rapport avec l'orientation de recherche* » (p. 236). En conséquence, j'ai divisé le corpus de ce travail en trois chapitres, déjà mentionnées ci-dessus.

En ce qui concerne la délimitation du sujet, j'ai exploré des ressources concernant majoritairement des couples hétérosexuels « établis », soit durant la période après les premières rencontres et avant le mariage et la naissance d'enfants. Occasionnellement, des enquêtes ont aussi été menés auprès de couples hétérosexuels et homosexuels.

4. LA CRITIQUE DES SOURCES ET DES INFORMATIONS

Afin de garantir une bonne évaluation de la pertinence, de la clarté et de la fiabilité des ressources utilisées lors de la rédaction de ce travail, je me suis basée sur les méthodes apprises aux cours de méthodologie fréquentés durant de mes études supérieures. Parmi elles, je trouve personnellement que la neutralité est une attitude très importante, mais également parfois difficile à adopter et maintenir. Il faut notamment veiller à ne pas influencer les propos lus par ma propre expérience, ni sur-interpréter ou sur-analyser les informations si je veux développer un état de l'art pertinent et adapté aux attendus de ce travail.

B. REMISE EN CONTEXTE : LES TRANSFORMATIONS AU SEIN DE LA FAMILLE ET DU COUPLE

Pour introduire le sujet, il me semble pertinent de débiter par une brève contextualisation de l'évolution de la famille et du couple. Au 19^e siècle, la société traditionnelle se transforme en une société de première modernité marquée par la production industrielle (Marquet, s.d.). Ensuite succède la société contemporaine ou post-moderne telle que nous la connaissons aujourd'hui, suivant ce professeur mentionné. Les familles et couples contemporains semblent apparaître en rupture avec les idéaux traditionnels : la période actuelle est caractérisée par un déclin et un retardement des mariages, accompagné, entre autres, d'un développement de la cohabitation légale (Marquet, s.d.). Cette évolution est soulignée par le terme de « *démariage* » (Théry, 1996), un phénomène qualifié de mutation sociale de l'institution matrimoniale. Cette alliance constituait la référence à une identité commune au sein de la société traditionnelle (Deville, 1994). Mais, le mariage n'est plus une obligation pour se mettre en couple aujourd'hui.

D'après François De Singly (Intimité conjugale et intimité personnelle, 2003), la troisième période, dans laquelle nous sommes maintenant, est ainsi marquée par des couples revendiquant une intimité personnelle. Il utilise le terme d'« *individu individualisé* » (p.80) pour décrire une personne indépendante et émancipée, qui n'est plus principalement définie par sa place occupée dans un groupe – voire ici dans un couple. D'après De Singly, les individus souhaitent créer une forme de vie conjugale avec l'autre en valorisant leur intimité personnelle, sans être contraint de la sacrifier pour le partenaire et sans devoir fusionner complètement avec lui.

Quelle importance l'individualisme occupe-t-il dans les couples modernes ? Comment s'en servent-ils pour gérer et mener une vie conjugale à deux ? Dans la suite de ce TFE, je tenterai d'éclairer ces questionnements centrés sur l'individualisme et la conjugalité.

C. L'INDIVIDUALISME ET LES TRANSFORMATIONS INTIMES

Michel Foucault a établi une définition de l'individualisme en trois dimensions : une réalité individualiste « *caractérisée par la valeur absolue qu'on attribue à l'individu dans sa singularité* », l'importance de la vie privée et des relations sociales, et le rapport à soi-même afin d'évoluer et de se former (Corcuff, 2005). Il est clair que le sociologue n'inscrit donc pas l'individualisme dans une seule perspective individuelle, mais que d'après lui plusieurs dimensions sont nécessaires afin d'appréhender cette attitude.

Par la suite, je vais traiter de ce terme d'individualisme à partir de deux approches distinctes, mais complémentaires : l'approche *libérale* et l'approche *colonisatrice*, des termes utilisées par Musiał (2013).

1. APPROCHE LIBÉRALE DE L'INDIVIDUALISME

Dans son livre *The Transformation of Intimacy* (1992), Anthony Giddens ouvre le débat sur une réflexion émanant de Foucault selon laquelle la vie sociale et moderne est liée à l'ascension du pouvoir disciplinaire. Le pouvoir disciplinaire se caractérise par les rapports de force et « *un art de punir [...] basée sur le contrôle et la surveillance* » (Kemedjo, 1994). Cependant, au fur et à mesure, Foucault observe une transformation dans l'exercice du pouvoir et de la punition, par exemple une atténuation des lois et peines, dû à un changement des idées morales de la population et des structures juridiques (Merlin, 2009). « *Le pouvoir produit du réel avant de réprimer* » et suivant Merlin, le pouvoir est basé sur la reconnaissance des autres individus comme sujets agissants, des sujets qui sont des constructions complexes et non des formes données (Merlin, 2009, p.54). De même, Foucault note que cette transformation a eu un impact sur la sexualité en incitant « *aux discours sur la sexualité pour mieux l'encadrer* », parce que les relations de pouvoir s'exercent également dans le domaine de la sexualité (Merlin, 2009).

Ce pouvoir est un outil pour la produire du plaisir et des relations sociales (Giddens, 1992). Cependant, Giddens (1992) argumente que Foucault néglige des

éléments essentiels dans sa pensée sur la sexualité, notamment l'amour et les idéaux de l'amour romantique.

Le terme d'approche *libérale* me semble pertinent sur ce point, car Giddens (et d'autres comme Brian McNair (Musiał, 2013)) est convaincu que la transformation de l'intimité va de pair avec un processus de démocratisation et d'émancipation. Afin d'éclairer l'importance de l'individualisme au sein des relations modernes, il me semble judicieux de développer certaines idées de Giddens selon qui la révolution sexuelle joue un rôle dans le développement de l'ordre social et de la sphère personnelle.

Tout d'abord, la transformation de l'intimité est liée au processus de modernisation et de globalisation (Musiał, 2013). Les individus ont cherché à s'émanciper grâce à un processus de « *détraditionalization* » (Gross, 2002, p.532), ce qui signifie que les relations modernes ne sont plus marquées par les croyances ayant défini les normes appliquées dans les sociétés traditionnelles, notamment celles qui régulent les comportements et la durée dans une relation.

Giddens (1992) a forgé la notion de « relation pure » et a analysé l' « amour confluent », s'opposant à l'amour romantique. Contrairement au mariage ayant représenté une union sociale et économique, l'auteur définit la relation pure comme une association entre personnes sur base d'une attraction sexuelle mutuelle et se poursuivant dans un but de satisfaction personnelle. Lorsque les parties ne sont plus en mesure de fournir ce profit, la relation se termine (Giddens, 1992).

Néanmoins, il ne s'agit pas d'égoïsme ou « *d'intérêtisme* » (Martin, 2001, p.5). L'individualisme d'après Giddens n'est pas synonyme d'anomie au sens durkheimien (Der Selbstmord, 1879), mais cette attitude dans une relation pure débouche sur une quête d'égalité sexuelle et émotionnelle (Martin, 2001). L'individu cherche à construire sa propre identité dans une relation démocratique et à partager les responsabilités de manière indépendante (Giddens, 1992). L'auteur note que la confiance se développe à travers le processus mutuel de révélation de soi. De plus, les coutumes et normes au sein de la relation pure ne sont pas influencées par l'extérieur, mais elles sont négociées et redéfinies par le couple. Par conséquent, le couple ne reproduit pas un ordre social et agit en fonction de sa satisfaction et de sa volonté. La relation est « pure », parce qu'elle ne contient pas d' « *outside dirt* » (Musiał, 2013). De plus, la relation pure ne doit pas nécessairement être monogame et Giddens discute dans quelle limite l'intimité peut s'étendre au-delà du couple (Jamieson, 2004).

Pourtant, alors que les couples aspirent à l'égalité et à des positions démocratiques, Jean-Claude Kaufmann (La trame conjugale, 1992) explique que, paradoxalement, ils reproduisent une division genrée des rôles par la répétition et l'habitude de certains comportements domestiques. L'établissement d'une relation pure ne s'avère donc pas si facilement égalitaire que supposé par Giddens.

Tandis que l'amour romantique se caractérise par un amour unique pour la vie, Giddens (1992) se réfère plutôt à l'amour confluent comme base de la relation pure. Un élément déterminant de l'amour confluent est l'auto-développement, de sorte que les partenaires valorisent le fait de s'accorder sur des intérêts, valeurs et identités personnelles (Gross, 2002). De même, cet amour pur met l'accent sur l'absence de règles ou modèles de relation sexuelle préétablis, en impliquant que l'hétéronormativité n'est pas l'unique norme en vigueur. En conséquence se développe la « *plastic sexuality* » (Giddens, 1992, p.27), le sociologue prend conscience d'une plasticité ou réactivité de la sexualité, du fait qu'il n'existe pas une seule manière donnée de s'épanouir. La sexualité plastique se caractérise par la liberté des partenaires de former leur sexualité à leur propre manière (Musiał, 2013). Leurs comportements sexuels deviennent négociés et non plus réglementés par les coutumes (Musiał, 2013). La sexualité plastique est modifiable et peut être perçue comme une potentielle « *propriété* » de l'individu (Giddens, 1992, p.27). Par ailleurs, la sexualité plastique est détachée de la reproduction grâce à la contraception, permettant donc de libérer les individus, surtout les femmes, de la peur d'une grossesse non désirée et de transformer la sexualité en source de plaisir et d'auto-développement (Musiał, 2013).

Enfin, l'amour confluent et la sexualité plastique constituent le « cœur » de la relation pure, notamment le questionnement réflexif et le « *reflexive project of the self* » (Giddens, 1991, p.9). L'individu se questionne sur le statut de la relation avec son/sa partenaire et explore si sa relation est acceptable et peut continuer de cette façon en se projetant dans un futur anticipé (Giddens, 1992). Ainsi, Giddens perçoit le soi comme un projet réflexif dont l'individu est responsable. Le soi forme une trajectoire allant du passé au futur, afin de construire une identité personnelle gratifiante. Le soi est considéré comme réflexif, parce que l'individu n'est plus confronté aux valeurs et normes traditionnelles ; il est donc contraint de constamment reconsidérer et modifier ses croyances et comportements afin d'atteindre un état personnel satisfaisant (Musiał, 2013).

Dans une enquête menée aux États-Unis en 2002, Neil Gross a vérifié plusieurs hypothèses (dont deux m'intéressent en particulier pour ce sujet) en se basant sur des données dégagées d'une étude représentative d'adultes américains âgés de 25 à 74 ans. Gross a pu tester et confirmer les hypothèses suivantes :

« *Hypothesis 1: Individuals in pure love relationships experience a heightened sense of autonomy.*

Hypothesis 2: Those in pure love relationships are happier with their partnerships. »
(Gross, 2002, p. 541)

D'abord, il a constaté que le fait de vivre une relation pure, par rapport à une relation romantique, est positivement associé à un ressenti plus élevé d'autonomie (Gross, 2002) . Ensuite, le chercheur a établi que l'amour confluent est un facteur agissant positivement sur la satisfaction relationnelle, ce fait pourrait être lié à l'importance de l'intimité. En résumé, selon l'étude menée par Neil Gross en 2002, les réflexions de Giddens concernant l'autonomie et la satisfaction dans les relations pures s'avèrent correctes et mises en pratique par un nombre significatif d'Américains.

Pour conclure, l'individualisme dans la thèse de Giddens renvoie aux idées d'émancipation et d'autonomie au sein du couple. Les partenaires sont libres et égaux et ont une propre capacité de réflexion sur soi, en priorité, et sur l'autre. L'autodétermination et l'autonomisation sont au cœur de la transformation de l'intimité et impliquent la réalisation d'un processus identitaire respectant la liberté individuelle ainsi que celle du conjoint. En conséquence, l'individualisme dans cette perspective représente un outil encourageant l'auto-développement et s'opposant à l'égoïsme.

2. APPROCHE COLONISATRICE DE L'INDIVIDUALISME

Si l'on souhaite s'engager dans des débats concernant le changement social dans la sphère individuelle, on peut passer par la thèse sur la transformation de l'intimité et le renforcement de l'autonomie individuelle. Cependant, la thèse de Giddens a fait l'objet de nombreuses critiques et est souvent mise en opposition avec les travaux moins « optimistes » d'Ulrich et Elisabeth Beck (Jamieson & Wajcman, 2010), voire encore de Zygmunt Bauman et d'Eva Illouz. En effet, ces derniers considèrent les

évolutions relationnelles récentes comme un frein au développement de l'intimité entre les partenaires (Jamieson & Wajcman, 2010).

Cette partie porte le titre d'approche *colonisatrice*, terme utilisé par Musiał (2013) parce qu'elle accentue l'importance du processus de commercialisation et de rationalité de l'intimité de plus en plus dépendante du capitalisme. L'intimité devient « colonisée » par le marché (Habermas, s.d., cité dans Musiał, 2013).

En premier lieu, les auteurs allemands Ulrich Beck et Elisabeth Beck-Gernsheim envisagent les transformations intimes dans la vie privée. De même que Giddens, ils conviennent que l'intimité est libérée des règles de la coutume et que les individus ne sont plus attachés aux rôles sociaux et de genre (Musiał, 2013). Ils conviennent également que la vie privée est guidée par des choix et des négociations entre partenaires, ce qui semble apporter plus d'opportunités de plaisir que jamais (Musiał, 2013).

Cependant, ils pointent aussi des effets négatifs de cette évolution intime. Dans leur livre *The Normal Chaos of Love* (1995), les deux auteurs considèrent que le sentiment des nouvelles libertés ne renvoie plus à l'ancien idéal de la famille nucléaire, mais porte davantage sur un modèle d'émancipation et de droits égaux. Cet amour chaotique n'est pas le résultat d'une volonté individuelle, mais une conséquence du capitalisme (Beck & Beck-Gernsheim, 1995). D'après eux, il s'agit plutôt d'une liberté du marché du travail, où chacun est supposé libre de se conformer et de s'adapter aux exigences du marché du travail. À l'opposé de Giddens, le couple Beck considère que l'intimité est régulée par le marché. Ils argumentent dans leur livre que les individus continuent à reproduire un ordre social, celui-ci n'est plus basé sur la tradition (1995). En conséquence, le couple Beck définit le processus d'individualisation comme la pression pesant sur les individus pour construire une vie propre et « authentique » en fonction des demandes du marché du travail (Beck & Beck-Gernsheim, 1995). Si besoin, les individus sont forcés de poursuivre cette vie individualisée aux dépens des engagements envers la famille et le partenaire (Beck & Beck-Gernsheim, 1995). L'amour est rendu chaotique d'un côté, par le processus d'individualisation et d'un autre côté, par la recherche d'intimité (Illouz, 1997). Autrement dit, nous avons besoin d'affectivité, mais le marché demande de protéger notre processus authentique d'individualisation et de renforcer la compétition.

Le couple Beck argumente que cette pression se manifeste nettement dans l'obligation de chaque partenaire de faire des choix à de nombreux niveaux, allant des

questions banales et journalières aux décisions à long terme (1995). D'après eux, nous vivons avec une offre excédentaire d'options visant à combler les individus. Plus les décisions sont complexes, plus il y a de disputes au sein du couple. Autrement dit, chacun est libre de prendre des décisions, mais finalement l'individualisation et cette offre excédentaire d'options rend la prise de décision assez difficile, de sorte que l'on tend à ne pas savoir choisir, ou même à éviter le choix. La famille et le couple, en tant qu'unité économique s'effondrent progressivement (Beck & Beck-Gernsheim, 1995). De nouvelles façons de vivre, voire de survivre, avec un partenaire émergent qui dépendent plus du marché et de l'individu lui-même.

Pour conclure, une réflexion que je trouve assez intéressante est la question de savoir si la forme « idéale » de faire couple est tout simplement une utopie ou si elle peut être une réalité. Selon les époux Beck, le nœud du problème constitue la difficulté à trouver un équilibre entre être soi-même et à être participant d'une relation de longue durée avec un partenaire également à la recherche de soi-même (1995). Les sociologues proposent de repenser certaines priorités sociétales, parce que la société perçoit trop l'individu en tant qu'unité exclusive et ne tient compte de ses engagements privés que lorsque le marché veut s'en servir, par exemple le fait d'être flexible, d'avoir une capacité de concurrence et d'investir dans une carrière professionnelle (1995). Pour ce faire, des changements aux niveaux institutionnels et privés sont nécessaires (Beck & Beck-Gernsheim, 1995). D'abord, selon les époux Beck, les représentants des institutions doivent sensibiliser le public que la société a atteint un état critique où les nombreuses règles, parfois contradictoires, ne sont plus applicables ; le respect de ces normes chaotiques nous amène à endurer des pertes financières et émotionnelles énormes et peut causer une guerre entre les sexes (1995). Ensuite, au niveau privé, les individus doivent appliquer « *the old female virtues of understanding, tolerance and willingness to compromise, and find the courage to start renegotiating again and again* » (The Normal Chaos of Love, 1995, p.77).

En deuxième lieu, le sociologue Zygmunt Bauman a bouleversé les réflexions sociologiques sur la postmodernité avec sa conception de « la vie liquide » (La vie liquide, 2005). D'après lui, la société moderne a adopté un état liquide s'opposant à l'état solide (2005). Avec l'entrée dans l'ère de la consommation grâce à la globalisation, la société liquide est composée d'individus caractérisés par leurs actes de consommation. « *La vie liquide est précaire, vécue dans des conditions d'incertitude constante* » (La vie liquide, 2005, p.8). Dans ce contexte de changement

déséquilibré et permanent, le sociologue explique l'impossibilité de créer des relations stables et durables entre hommes et femmes (2005). Vu la difficulté de se projeter dans le futur, les engagements ne sont que temporaires « *jusqu'à nouvel ordre* » (De La Vega, 2014).

Par conséquent, les relations amoureuses subissent des dégâts collatéraux de la vie liquide (Bauman, 2010). Dans son livre *L'amour liquide* paru en 2010, Bauman aborde le sujet du consumérisme non pas seulement en tant qu'accumulation de biens, mais évoque aussi l'utilisation des biens et le fait de s'en débarrasser après usage afin de les remplacer par des nouveaux biens. Vu la diminution de la sociabilité, d'après le sociologue polonais, les relations amoureuses sont traitées comme des objets de consommation (2010). Les individus sont à la recherche d'unions stables, mais le contexte de modernité liquide les rend effrayés par les engagements de longue durée (Bauman, 2010). Tout ceci crée un paradoxe : le désir d'une relation affective et satisfaisante, tout en restant libre, et en sachant que l'union peut faire l'objet d'une rupture à tout moment, tout comme un bien usé à remplacer immédiatement.

Il est évident que Bauman ne perçoit pas l'individualisme comme source d'émancipation, mais plutôt comme générateur de craintes et de fragilités relationnelles. La liquidité des unions induit la relative liberté des partenaires au lieu de la mise en place d'un lien durable, développant la peur constante d'être « jeté » et mettant l'accent sur l'individualisme lié à la solitude et à l'insécurité.

En dernier lieu, la sociologue Eva Illouz a contribué à la réflexion sur le sujet sociologique de l'amour et des relations modernes « marchandisées » en affirmant que la liberté relationnelle et sexuelle se manifeste par des choix et des non-choix, aux dépens du partenaire (Illouz, 2012). Dans son livre *Warum Liebe weh tut* (2012), la notion de choix est au centre de ses thèses. Suivant l'auteure, la catégorie de choix est un des moyens les plus pertinents pour comprendre la transformation de l'amour (2012). Autrement dit, le choix, incarnant la liberté et l'autonomie, est devenu une partie constituante de l'individualité moderne et permet de comprendre, *comment* et *pourquoi* les individus choisissent de faire couple ou non. Nos choix reflètent également nos doutes quant aux « bons choix » et les possibilités manquées (Carter & Smith, 2019).

Illouz argumente que les conditions de faire des choix romantiques et relationnels ont été bouleversés, de sorte que deux catégories de choix ont émergé : l'écologie du choix et l'architecture du choix (2012). L'auteure explique dans son

ouvrage les deux notions de manière suivante (2012). D'un côté, l'écologie du choix représente la situation où l'environnement social général limite ou facilite le choix, poussant les individus à prendre des décisions et à en exclure d'autres. Les règles d'endogamie, excluant les membres d'une même famille ou les membres d'un autre groupe ethnique comme partenaires potentiels, sont un bon exemple pour montrer les limites du choix par et dans un environnement social. Aussi, la révolution sexuelle a eu un impact sur l'écologie du choix sexuel, puisqu'elle a supprimé de nombreuses interdictions sur le choix d'un partenaire sexuel (Illouz, 2012). D'un autre côté, l'architecture du choix est liée aux mécanismes subjectifs façonnés culturellement, notamment les critères de jugement, les modes d'auto-questionnement ou encore la manière dont une personne use de ses propres sentiments, connaissances et pensées logiques dans le processus de prise de décision. Ici, le choix peut être le résultat d'un processus cognitif et émotionnel d'auto-réflexion et d'un examen d'alternatives. Donc, l'individualité du soi moderne et ses décisions romantiques sont transformées par ces deux catégories de choix (Illouz, 2012).

La liberté du choix n'est pas qu'une simple idéologie, comme elle l'explique dans son livre *Warum Liebe endet* (Illouz, 2020), mais un effet de l'institutionnalisation de l'autonomie. Pourtant, il existe aussi le choix négatif : le refus ou la rupture des relations au nom de la liberté et la réalisation de soi prenant la forme d'un non-engagement (Illouz, 2020). Derrière la liberté se cache l'instabilité : les partenaires revendiquent l'autonomie et une relation pure, mais l'incertitude dans les relations intimes, entre autres grâce à la multitude de choix individuels et individualisés, les rend « *agonistiques* » ou « *chaotiques* » (Sizaïre, 2020). Suivant Sizaïre (2020), une relation peut devenir agonistique quand des tensions émergent lorsque chacun souhaite préserver sa subjectivité et sa liberté.

Par ailleurs, si François De Singly tente de concilier la vie commune et l'identité individuelle, il n'en souligne pas moins cinq tensions qualifiant la famille contemporaine (Rault, 2010). Dans ce cadre, je développe brièvement les trois tensions les plus en relation avec mon sujet. D'abord, la première tension identifiée de De Singly indique que le processus d'individualisation est primordialement social et influencé par les liens sociaux (Rault, 2010). Pourtant, d'après cet auteur, suivant une deuxième tension, ce fait n'implique pas l'avènement d'une société liquide à part entière (2010). Certes, l'auteur note que l'engagement vis-à-vis du conjoint est de plus en plus conditionnel, ce qui développe la fragilisation conjugale (2010). Néanmoins la

vie conjugale est toujours un lieu d'expression individuelle et conjugale (De Singly, 2010). La dernière tension pointe les difficultés à équilibrer les revendications d'autonomie et la construction d'un monde commun (Rault, 2010). D'après De Singly (2010), contrairement aux idées de Giddens, la relation pure ne permet guère d'équilibrer ces deux idéaux, puisque la relation de couple n'a pas les mêmes coûts et bénéfices pour les hommes et les femmes. Pour ce qui est d'équilibrer indépendance et vie commune, la relation ne peut être égalitaire.

Le chapitre suivant traite de la vie conjugale et de la façon dont les partenaires peuvent former un « nous » conjugal, sans être contraints d'abandonner entièrement le « je » au profit du couple.

D. LA CONJUGALITÉ DANS LES RELATIONS MODERNES

Selon le sociologue allemand Norbert Elias (*La société des individus*, 1991), l'individualisation ne peut se faire sans contact avec d'autres personnes. D'un côté, le comportement humain est individuel, de l'autre il est social et dépendant de la nature des relations avec l'entourage, lui donnant ainsi la capacité d'évoluer (Elias, 1991).

François De Singly analyse ce phénomène dans son livre *Le soi, le couple et la famille* (2016). La société moderne valorise l'autonomie et l'authenticité, mais la vie célibataire individualisée est perçue paradoxalement comme incomplète et peu attractive (De Singly, 2016). Autour de la figure mythique de Pygmalion, le sociologue explique que la révélation de soi nécessite le regard et le dialogue avec autrui (2016). Grâce au regard que Pygmalion porte sur Galatée, elle est capable de mobiliser ses ressources et de se réaliser elle-même, permettant en contrepartie à Pygmalion de se révéler lui-même. Cette figure se joue dans la sphère amoureuse et celle du couple dans lesquelles la fidélité à soi et la fidélité à l'union entrent en tension (Dubet, 1997). De Singly (2016) explique que ce processus de tensions et d'adaptations crée le couple contemporain : un couple interdépendant, socialisé et renouvelé grâce aux sacrifices et rôles acceptés, composés d'individus sujets en réalisation pour ainsi former le « conjugal ». L'individualisme contemporain est donc limité dans la mesure où il ne permet pas aux personnes de se réaliser seul en plénitude, puisque le partenaire procure un sentiment de stabilité et de sécurité, fondant une identité propre, émancipée et autonome (De Singly, 2016).

Par ailleurs, un autre élément crucial caractérisant la conjugalité moderne est la négociation (Bastard, 2013). En référence au sociologue Herbert Blumer, disant que la société est la résultante de multiples interprétations qui président aux interactions et actions sociales (*Society as Symbolic Interaction*, 1963), une relation amoureuse et sexuelle est également le résultat des interactions entre les conjoints. Dans cette perspective, la « *régulation négociée* » permet de au couple de contractualiser à sa manière des normes préexistantes afin de guider le « *vivre ensemble* » (Bastard, 2013). Les couples de type « *association* » (Widmer, Kellerhals, & Lévy, 2004) profitent au mieux de cette négociation, puisque ces couples valorisent le dialogue et la démocratie, ainsi que l'authenticité individuelle et la liberté de chacun de s'engager en fonction de sa préférence.

Cette régulation se joue au sein de la vie privée et conjugale (Bastard, 2013), à l'opposé des idées d'Illouz ou des époux Beck. Suivant cet auteur (2013), cette privatisation permet aux couples de se former et de se réinventer, voire de construire et de dissoudre leurs unions. Pourtant, l'idéalisation d'un tel type de couple est critiquée : les partenaires pensent agir librement, mais ils ignorent la force de la pression sociale gouvernant leur façon de faire couple (Bastard, 2013). Les institutions sociales structurent les interactions, donc aussi la contractualisation du couple, néanmoins cette négociation contractualisée est le modèle recherché et attendu des couples dans un but de satisfaire les désirs individuels et communs.

De plus, le sentiment d'amour est également une composante essentielle dans l'intimité moderne. Comme déjà mentionné, Giddens opte pour le terme d'amour confluent, en affirmant que l'amour romantique est en diminution progressive. Pourtant, ce propos est-il incontestable ?

Afin de tenter de répondre à cette question, prenons l'exemple de l'étude suivante. Elle a été menée auprès de jeunes couples en 2016 en France dans un but de comprendre le passage entre le « *couple qui s'installe* » et le « *couple établi* », en observant le processus d'individualisation et de réalisation de soi (Santinelli, 2020, p.168). Au fur et à mesure de cette même enquête (2020), force a été de constater l'importance de l'amour romantique parmi ces jeunes couples dans l'expérience conjugale. De même que le disait Jean-Claude Kaufman (L'invention de soi. Une théorie de l'identité, 2004), l'amour se joue dans le domaine de la promotion et de l'épanouissement individuel ainsi que dans la révélation de soi, qui tous sont des caractères de l'individualisation. En outre, les enquêtés valorisent le processus de réalisation personnelle, tout en faisant couple (Santinelli, 2020). Suivant l'enquête (2020), l'individualisme occupe donc toujours une place essentielle au sein du couple moderne, cependant ce processus d'individualisation et d'accomplissement prend lieu dans une vie à deux. Autrement dit, le couple formé permet d'être autonome et authentique, grâce au support de la vie conjugale et romantique. Par conséquent, ces résultats contredisent ceux de Giddens et suggèrent que les couples enquêtés ne sont pas qu'à la recherche d'une relation pure.

Par ailleurs, selon Santinelli (2020), l'enquête permet de dégager une quatrième composante de l'amour, appelée la « *composante réalisatrice* ». Aux côtés des trois composantes « classiques » de l'amour, à savoir l'amitié, la passion et le désir (Wolff, 2016, cité dans Santinelli, 2020, p.11), pour les enquêtés, le couple doit être capable

d'articuler le champ amical et affectif avec les aspirations d'autonomie et de réalisation. Autrement dit, les partenaires sont en faveur de l'engagement conjugal lorsque la composante réalisatrice peut se conjuguer avec les autres composantes.

En conséquence, le « je » continue à exister dans le couple devenu un espace privilégié d'épanouissement personnel ; la relation conjugale permet de se réaliser et de maintenir l'autonomie des partenaires, sans qu'ils soient contraints d'abandonner leurs projets individuels au profit du « nous » (Santinelli, 2020). En pratique, comment les couples parviennent-ils à conjuguer leur individualité avec l'expérience conjugale ? D'après Santinelli (2020) , il existe trois types de couples qui se distinguent par l'objectif de « *se réaliser ensemble* », de « *se réaliser soi* » et de « *se réaliser avec le couple* », ce dernier type accorde une importance à un équilibre entre les deux dimensions évoquées. Selon l'enquête (2020), les membres du couple de ce type d'union « *se réaliser avec le couple* », ont vécu plusieurs expériences sexuelles et affectives et ont pu accumuler une certaine connaissance de leurs propres désirs et envies. Les partenaires ont acquis une certaine autonomie et la capacité à se projeter à long terme, ils forment alors un « *duo conjugal pour continuer à se réaliser* » ensemble (Santinelli, 2020, p.184). Ils valorisent les plans communs et conjugaux, pourtant ils respectent les expériences antérieures du conjoint. Dans ce type d'union, la composante réalisatrice se joue à la fois aux niveaux individuel et conjugal : la complémentarité entre individu et couple permet à chacun de s'épanouir et donc de se révéler en utilisant ses propres ressources et celles acquises avec le partenaire, afin d'alimenter la relation romantique et soi-même simultanément (Santinelli, 2020). Enfin, il est clair que la majorité des enquêtés valorisent l'amour romantique, à l'opposé de l'amour confluent, et jugent la révélation individuelle impossible sans un partenaire complémentaire.

À ce sujet, Jean-Claude Kaufmann (Sociologie du couple, 2014) pose la question de savoir comment il est possible d'être le plus authentiquement soi-même en vivant à deux. Il argumente qu'avec l'avènement du « *mariage d'inclination* », opposé au mariage arrangé (Kaufmann, 2014, p.35), le couple n'est plus préoccupé par l'idée de se transformer en une famille classique. L'apparition du sentiment d'amour a révolutionné le couple et a fabriqué ce que le sociologue nomme le « *contrat amoureux* » (Kaufmann, 2014, p. 43). D'après lui (2014), ce contrat basé sur l'amour permet à chacun de trouver sa place dans ce duo conjugal et d'idéaliser son identité, puisque celle-ci est forgée à travers la fabrication d'une unité cohérente avec une autre

personne. Ce contrat se caractérise par le développement de sa propre identité et le renforcement identitaire mutuel, le sentiment amoureux fournit à la fois les avantages d'individualité et d'unité, de sécurité ontologique et de stabilité (Kaufmann, 2014).

Une forme de relation permettant de respecter les attentes conjugales et individuelles du contrat amoureux est le « *couple à petits pas* » (Kaufmann, 2014, p.52). Le sociologue définit ce couple par une relation s'appuyant sur le présent, sans se projeter à long terme, et se construisant sur un renforcement de la qualité du lien interpersonnel ainsi que de l'authenticité (2014). De même que dans la relation pure, les partenaires valorisent le système d'organisation et les satisfactions retirées par les divers échanges entre les membres du couple (Kaufmann, 2014). La conjugalité est perçue comme « *légère* » (Kaufmann, 2014, p.54), le couple cherche à s'engager de manière lente et modérée. Ainsi la mise en place d'un système d'organisation, d'habitudes, de règles communes et l'acquisition d'équipements matériels collectifs et personnels ne se font que progressivement. L'atout de cette légèreté conjugale est l'absence de définition claire et nette des positions de chaque membre au sein du couple, afin de laisser une marge aux intérêts personnels et de garder la possibilité de se réserver un espace pour soi (Kaufmann, 2014). En comparaison avec le couple « se réaliser avec le couple » (Santinelli, 2020), le « *couple à petits pas* » de Kaufmann (2014) reconnaît aussi l'importance du conjoint pour se révéler soi-même et le « soi » dans le couple, mais qu'il préfère la méthode de la légèreté pour atteindre ses buts.

Comme déjà mentionné plus haut, De Singly (2003) pense que la relation pure théorisée par Giddens n'est pas apte à répondre aux nouvelles exigences conjugales posées par la modernité, car Giddens se focalise peu sur la construction effective d'un monde commun. Dans une relation pure, il semble que les partenaires sont liés par le fait de « ne pas être trop liés » (De Singly, 2003), ce qui renforce la crise du lien social vécue comme une contrainte (Zaric-Mongin, 2006). De Singly propose en retour de tenir compte du besoin de sécurité ontologique, d'une articulation entre une indépendance personnelle et une revendication d'intimité conjugale par le modèle relationnel du « *double respect* » (De Singly, 2003, p.82). D'après le sociologue (2003), il s'agit d'un modèle valorisant l'autonomie ainsi que la fusion entre des individus individualisés cherchant à former une vie commune conjuguant intimité personnelle et conjugale. Ce type de double respect est caractérisé par un « *individualisme relationnel* » (De Singly, 2003, p.83), s'agissant d'une identité

construite à partir de la relation avec son conjoint. Cet individualisme relationnel semble pertinent à ce sujet, puisque ce terme ne signifie pas la volonté d'être seul, mais le fait que les individus sont capables de se révéler à partir de plusieurs relations, conjugales ou non (Zaric-Mongin, 2006).

La mission d'une enquête exploratoire et quantitative menée en 2000 auprès de 828 personnes vivant en couple était de comprendre comment le processus d'individualisation est interrelié à la formation d'une vie conjugale (De Singly, 2003). Dans cette étude (2003), les chercheurs ont analysé les aspects de communication, de pratiques communes ou séparées et l'engagement en classifiant les couples en trois modèles distincts : le couple « *double respect* », celui « *d'intimité personnelle* » (centré vers l'autonomie) et enfin celui « *d'intimité conjugale* » (centré vers la communauté). Il en résulte que, pour que la conjugalité puisse exister, les différents modèles valorisent fortement la communication et les interactions sociales (De Singly, 2003). Plus que l'autonomie elle-même, c'est la protection réclamée par l'autre et la légitimité de la revendication de l'intimité personnelle qui importe pour les couples (De Singly, 2003). L'indépendance aide donc à créer la conjugalité : les partenaires sont satisfaits lorsque les revendications d'espaces personnels sont légitimes et acceptées, afin de stabiliser la sécurité ontologique.

Finalement, ces multiples auteurs ont tous des réflexions sur un même sujet en établissant différentes manières de faire couple dans la modernité. À l'opposé de la première partie de ce travail, traitant de la relation pure et des conséquences des contraintes économiques sur la relation de couple, les théories développées ici abordent le couple en tant qu'unité relativement stable formée de deux personnes individualisées, prêtes à s'engager dans leurs conditions spécifiques afin d'aboutir à une forme de couple adaptée à leurs besoins. Cette union ne se termine pas dès que les partenaires ne sont plus satisfaits, tout en sachant qu'un potentiel partenaire se trouve probablement facilement ailleurs. Au contraire, le couple de types « *association* » (Widmer, Kellerhals, & Lévy, 2004), celui de « *se réaliser avec le couple* » (Santinelli, 2020), le « *couple à petits pas* » (Kaufmann, 2014) et celui de « *double respect* » (De Singly, 2003) témoignent d'une volonté de « *renaître* » et « *grandir* » ensemble, tout en respectant des caractères et accomplissements personnels. L'individualité représente la base nécessaire pour construire un monde commun durable et une conjugalité solide et puissante, fondant une relation à deux.

La suite de ce TFE aborde comment il est possible d'associer et d'équilibrer l'individualisme et la conjugalité en vivant dans un relation non monogame.

E. INDIVIDUALITÉ ET CONJUGALITÉ ASSOCIÉE

Dans *Libres ensemble*, De Singly explique l'importance de la socialisation et, paradoxalement, celle du processus d'individualisation (Viguié, 2001). Viguié note qu'à travers les différents contextes et situations quotidiennes telles que le repas familial ou la gestion du téléphone et de la musique, le sociologue a conclu que c'est grâce aux compromis que les enquêtés savent équilibrer l'intimité personnelle et le temps conjugal (2001). Il s'agit de renforcer les différentes facettes du soi : le « *soi seul* » et le « *soi avec* » (Viguié, 2001). Ou encore, un soi intime réservé à l'espace autonome et authentique ainsi qu'un soi dédié à autrui accompagné d'un sentiment d'engagement et de responsabilité (Dubet, 1997). Ceci va de pair avec le concept « *the authenticity of the self* » développé par Charles Taylor (Hittinger, 1990), voire celui de « *culture de l'authenticité* », une idéologie selon laquelle chacun est autonome, capable de s'exprimer soi-même (Terlinden, 2012). Afin d'approfondir cette définition, l'individu est capable de définir la « meilleure façon d'être soi » à travers un processus d'essais et erreurs au cours des interactions avec autrui (Martin, 2005).

Bien que le lien conjugal moderne soit assez précaire, il existe une forme optimiste de l'individualisme caractérisée par la valorisation de la qualité des liens interpersonnels (Damon, 2002). Le respect mutuel occupe une place essentielle dans la recherche d'un équilibre entre compagnie et vie solitaire. Cet individualisme altruiste est détectable dans ce que De Singly nomme la « *socialisation par frottement* » consistant en la prise en compte du/de la partenaire, à l'attention de ses besoins et au renforcement de la négociation avec lui/elle (Ferreira, 2001). Ce processus de frottement, à savoir les comportements de prise de contact ainsi que les évitements et agacements, articule les différentes individualités dans la construction du groupe (Damon, 2002). Cette socialisation par frottement constitue une méthode séduisante pour mettre en place et conjuguer un équilibre entre vie intime et vie conjugale (Damon 2002).

À propos de l'individualisme relationnel, Gérard Neyrand parle du « *couple duo* » une relation normalisée par le dialogue (2002). Ce type de relation demande une responsabilisation relationnelle sachant associer deux individualités pour former une union (Neyrand, 2002). D'après Neyrand, ils existent plusieurs paradoxes et trop de

normes contradictoires rendant difficiles l'articulation entre la vie conjugale et l'individualisation, notamment le respect simultané de la fidélité et la revendication de liberté (2002). La vie conjugale est menacée dès que les exigences des partenaires ne sont plus en harmonie ou lorsque les différentes attentes ou besoins ne sont plus satisfaits (Neyrand, 2002). Cependant le dialogue constitue une sorte de remède afin de trouver une solution aux problèmes rencontrés « *et la négociation permanente l'un des modes d'institution du couple dans la durée* » (Neyrand, 2002). La communication représente un atout permettant d'assurer la réalisation personnelle et la création de la conjugalité dans un monde commun partagé.

« Le conjoint est donc un instrument indispensable pour sa réalisation personnelle, mais avec l'affirmation moderne des deux individualités, ceux qui formaient autrefois les deux moitiés d'une entité conjugale fusionnelle se retrouvent aujourd'hui dans une entité nouvelle, le duo, où chacun doit à la fois affirmer son autonomie et préserver celle de l'autre. » (Neyrand, 2020).

Neyrand (2020) perçoit clairement le couple en tant que deux individus, en train de devenir et de se construire, formant une union, tout en respectant les limites de chacun. Cette perspective est légèrement nuancée par rapport aux autres formes de couples développées précédemment, puisque, pour Neyrand, le duo est d'abord un assemblage de deux individus vivant à deux (2020). Pour les auteurs précédents, à savoir Santinelli ou encore Kaufmann, une relation conjugale est composée de deux individus engagés pour réaliser à terme une « troisième composante », à savoir le couple, aussi importante qu'eux-mêmes.

La vie à deux est donc un espace pour se former soi-même et être en harmonie avec ses désirs et accomplissements, tout en se référant au partenaire. La relation amoureuse représente un soutien et un lieu d'épanouissement personnel et conjugal. Comment un couple peut-il conjuguer cette individualité et une vie conjugale ? Autrement dit, comment les membres peuvent-ils continuer à se réaliser en respectant à la fois les besoins, désirs et limites de soi-même et de son autrui significatif ? Une possible réponse à cette question est la forme de couple ouvert, abordé par la suite.

1. LES RELATIONS CONSENSUELLES NON MONOGAMES

De nos jours, une sexualité légitimée par la société ne prend pas nécessairement place dans le cadre de la vie solitaire ou de la relation conjugale et amoureuse (Matyjas, 2014). Selon Matyjas (2014), la liberté personnelle de chacun représente un enjeu de plus en plus important que celui de l'ajustement aux normes sociales. La tendance à l'individualisation, l'importance accrue de la sexualité et la pluralité des modes de vie, voire encore la pluralité des limites accordant des choix multiples sans devoir justifier tous les comportements imaginables (Schneider, 2001), conduisent également aux transformations dans les relations amoureuses (Matyjas, 2014). Autrement dit, la relation à deux devient l'objet d'une remise en question en faveur de nouvelles conceptions affectives et sexuelles, dont la relation consensuelle non monogame ou non exclusive.

Jusqu'il y a peu, les non-monogamies consensuelles étaient considérées seulement dans le contexte des infidélités secrètes et des affaires et elles ont longtemps été exclues de la plupart des écritures scientifiques sur la non-monogamie (Barker & Langdrige, 2010). Une relation de ce type est assimilée à l'ouverture de la dyade classique à une ou plusieurs personnes supplémentaires (Matyjas, 2014). Suivant cette auteure (2014), cette ouverture permet de définir le « mode de relation » en fonction des désirs des partenaires, créant ainsi une alternative à la relation conjugale monogame. Le couple ouvert, caractérisé par une exclusivité émotionnelle mais non sexuelle, le polyamour, définie par des relations parallèles romantiques et sexuelles, ou encore la *swinging relationship*, caractérisée par un échange des partenaires sexuels lors de *sex parties*, figurent comme des possibles sous-catégories d'une relation consensuelle non monogame (Grunt-Mejer & Campbell, 2015). Par la suite, je ne traite pas en détail du polyamour et de la *swinging relationship*. La sexualité plastique définie par Giddens prend tout son sens dans ce contexte, vu qu'il s'agit d'une sexualité individualisée, au sens où l'individu a une marge de manœuvre plus importante que dans la sexualité conjugale, et décentrée du devoir de reproduction (Jamieson & Wajcman, 2010). Autrement dit, les membres d'une relation consensuelle non monogame sont en mesure de vivre leur autonomie sexuelle en dehors de la dyade classique, tout en faisant partie d'une relation amoureuse avec un (ou plusieurs) partenaire(s).

Des multiples études sociologiques et psychologiques ont été menées au sujet des relations consensuelles non monogames ou non exclusives et les stigmatisations associées (Matsicka, et al., 2013, Conley, et al., 2013, Grunt-Mejer & Campbell, 2015, Mitchell, et al., 2020, Wood, et al., 2021). Ces relations sont peu répandues, néanmoins il est évident que la monogamie n'est pas nécessairement le modèle le plus adapté (Dow & Eff, 2013, cité dans Grunt-Mejer & Campbell, 2015). La société moderne pousse à suivre la norme idéale de la dyade romantique et juge les formes non exclusives comme tabous (Conley, et al., 2013).

Comme déjà mentionné, sous l'influence de la quête d'autonomie et d'épanouissement personnel, il est possible de satisfaire ce besoin d'accomplissement dans une vie amoureuse ouverte et souple avec plusieurs partenaires (Wood, et al., 2021). Les recherches mentionnées ci-dessus suggèrent que le désir d'authenticité et de développement personnel figurent dans les motivations pour lesquelles les individus s'engagent dans les relations libres. De même, selon ces mêmes études, lorsque les partenaires conjugaux sont autorisés à s'engager avec des partenaires sexuels secondaires, ils se sentent plus épanouis sexuellement et, ensuite, plus reconnaissants envers leur relation principale.

Bien qu'il existe des effets négatifs, tels que l'accroissement du sentiment de concurrence ou le fait de se sentir exclu (Wood, et al., 2021), il est prouvé que les personnes non exclusives atteignent leurs objectifs personnels et ceux envers leurs partenaires. (Mitchell, et al., 2020). D'après l'étude de Mitchell (2020), un seul et unique partenaire n'est éventuellement pas capable de répondre adéquatement à tous les besoins, par exemple lorsqu'un partenaire souhaite un rapport sexuel pour la recherche d'expérience ou pour un support émotionnel plus fort. En d'autres termes, la jauge de la satisfaction de ses besoins qu'une personne éprouve joue un rôle important dans la durabilité de la relation : si les besoins affectifs et sexuels sont satisfaits, la relation principale en profite et elle est envisageable à long terme (Mitchell, 2020). Selon ce point de vue, les individus poursuivent une stratégie plurielle équilibrant les coûts et bénéfices d'avoir un ou plusieurs partenaires engagés à long terme et éventuellement de multiples partenaires à court terme (Mitchell, 2020). Cette stratégie semble réalisable grâce à l'engagement mutuel entre les membres de la relation. Ceux-ci rapportent des niveaux élevés de dialogue et d'honnêteté et de faibles degrés de jalousie, ils se considèrent donc très heureux. (Conley, et al., 2013).

2. LE COUPLE OUVERT

L'exclusivité est difficilement conciliable avec l'affectivité, la liberté sexuelle et encore l'individualisation (Welzer-Lang, 1998, cité dans Neyrand, 2002). D'après Neyrand (2018), l'échangisme est capable d'équilibrer les normes et désirs personnels, ou de trouver un compromis entre exclusivité et affectivité. Pour les couples pratiquant l'échangisme, l'amour et la satisfaction sexuelle sont dissociés l'un de l'autre, en conséquence, il n'existe pas de tromperie puisque les partenaires s'accordent des expériences sexuelles avec d'autres (Neyrand, 2018). L'échange sexuel peut renforcer le couple, si la satisfaction sexuelle découlant des expériences avec d'autres que le partenaire conjugal augmente l'authenticité et l'épanouissement personnel, permettant à son tour de construire une relation affective et amoureuse avec son autrui significatif (Neyrand, 2018). La dissociation entre sexualité et affectivité est faisable grâce à l'ouverture de dialogue et au partage d'expériences et de pratiques (Combessie, 2014).

Lynn Jamieson (2004) a mené une enquête sociologique auprès de quatre couples pratiquant ouvertement la non-monogamie. Il en résulte que les enquêtés vivent à peu près des relations pures selon la définition de Giddens, dans le sens où les couples valorisent le maintien de leurs relations à travers le développement personnel ainsi que l'engagement dans une vie intime (Jamieson, 2004). Giddens suggère qu'une relation pure peut être maintenue à condition que les deux parties poursuivent un dialogue d'auto-divulgence mutuellement satisfaisante (Jamieson, 2004). Selon Jamieson (2004), les interviewés sont capables de construire une relation stable grâce à la création négociée de sources alternatives de support et de satisfaction, notamment les relations extraconjugales.

Les pratiquants de la non monogamie poursuivent donc l'objectif d'une relation stable tout en conservant une grande autonomie sexuelle afin de répondre au besoin d'épanouissement personnel. Dans ce sens, Jamieson (2004) confirme que les histoires de non-monogamie peuvent également être des histoires de monogamie.

Après la publication de son ouvrage *La déliaison amoureuse* (1999), l'auteur Serge Chaumier prolonge ses thèses dans *L'amour fissionnel* (2004) où il argumente que le couple contemporain a perdu l'intérêt pour la fusion romantique et l'a remplacé par l'amour fissionnel (Citot, 2000a). D'après Citot (2000a), ayant synthétisé les théories de Chaumier, le couple fusionnel ne peut être qu'instable, puisqu'il est fondé

sur l'imaginaire de l'égalité et de l'amour romantique, sans être capable de répondre aux besoins modernes d'authenticité et d'autonomie.

Bien que l'amour-fusion soit en déclin, il continue à influencer les idéologies romantiques des particuliers (Citot, 2000b). Suivant Citot (2000b, p.21), Chaumier critique le couple fusionnel en disant qu'il s'agit d'un modèle impossible à maintenir dans le contexte d'individualisation, puisqu'il désire trouver un amour « *par-delà de la liberté* », tout en obligeant chacun de renoncer à sa liberté personnelle. Bref, l'amour-fusion vise la construction de l'indépendance du couple libre dans son ensemble, au détriment de celle de chaque membre.

Chaumier fait le diagnostic que le couple contemporain doit adopter des attitudes plus ouvertes, ceci en modifiant le modèle de « faire relation » (Citot, 2000b). En se demandant sur le fait de savoir si la monogamie n'est pas une forme d'appauvrissement et de fermeture (Citot, 2000b), Chaumier propose la solution du modèle fissionnel : une relation s'ouvrant à l'altérité, de manière à respecter l'indépendance des conjoints sans qu'ils soient fragilisés (Citot, 2000a). Dans *La déliaison amoureuse*, l'auteur affirme que le couple d'aujourd'hui n'est plus la simple somme de ses membres et de ses compromis, et il reprend la formule suivante pour résumer ce qu'est le couple : $1 + 1 = 3$ (Citot, 2000b). Par cet énoncé, il entend les trois dynamiques composant un couple : le premier et le second conjoint et celle du couple qu'ils forment.

D'après Chaumier, le couple fissionnel, c'est donc une nouvelle définition de la fidélité et de ses limites dans le but de dédramatiser les aventures avec autrui (Citot, 2000b). De ce fait, la fidélité ne devrait plus se baser sur l'idéal d'exclusivité sexuelle, mais le couple devrait redéfinir des nouvelles frontières (Citot, 2000b). Suivant cette philosophie d'ouverture, le couple serait alors en mesure de créer un fondement plus stable. L'auteur suggère une nouvelle définition de la fidélité, en affirmant qu'il s'agirait plutôt d'une fidélité spirituelle et non corporelle (Citot, 2000b). Citot (200b) affirme que les membres du couple sont fidèles en respectant l'engagement et les valeurs, tout en étant honnêtes. Autrement dit, les relations avec autrui sont gérables pour le couple, si chacun respecte la sincérité et la transparence. La confiance se traduit par le respect des conditions et limites acceptées.

Est-ce que le couple fissionnel de Chaumier est réellement plus stable ? Ceci dépend du couple et de son fondement (Citot, 2000b). « *Si le couple est au contraire fondé sur un authentique partage de valeurs communes, qu'il est porté par des projets*

communs et qu'une véritable reconnaissance de l'autre pour ce qu'il est est son principe, alors ce couple a peu à craindre d'une sexualité et même d'une tendresse extraconjugales » (Citot, 2000b, p.29). C'est ainsi que Chaumier définit le couple ouvert, via une attitude plus libre et équilibrée par un individualisme généreux (Citot, 2000b, p.).

Pour conclure, cette partie a pour objectif de démontrer en quoi un couple ouvert est en mesure de construire un fondement conjugal stable. Une éventuelle ouverture de la dyade classique n'est plus synonyme de tabous, mais peut au contraire représenter une alternative au fonctionnement conjugal. À travers la communication et la négociation, le couple contemporain n'est plus nécessairement enfermé dans un imaginaire interdisant le rapport à autrui et est également en mesure de profiter de diverses sources pour créer « leur forme de couple ».

F. EN GUISE DE CONCLUSION OUVERTE

Ce travail académique vise à réfléchir sur les différentes formes du faire couple dans ce contexte modernisé. La porte d'entrée que j'ai choisie pour mener la réflexion est celle de l'individualisme et de la conjugalité, d'abord parce que ce point de départ me semble approprié et enrichissant, mais aussi par intérêt personnel.

Pour synthétiser de façon personnelle la littérature que j'ai explorée, je dirais que la société réclame en quelque sorte que l'individu soit fidèle à soi-même et construise son propre identité en accomplissant ses rêves et besoins. J'ai pu présenter deux approches distinctes de l'individualisation : l'approche libérale prône l'épanouissement et le développement personnel, tandis que l'approche colonisatrice (pour reprendre les termes de Musiał) envisage le processus d'individualisation comme étant dominé par le marché du travail et la commercialisation. Le souhait d'être soi-même peut rentrer en contradiction avec le souhait d'être également fidèle à son partenaire conjugal, ayant des besoins éventuellement non compatibles avec les siens. Ce qui pourrait paraître paradoxal, c'est que la construction identitaire nécessite le contact avec autrui. On ne peut devenir soi-même qu'en interagissant avec son entourage et surtout avec un (des) autrui(s) significatif(s). Alors, comment les individus peuvent-ils vivre leur propre vie en fonction de leurs désirs et simultanément construire un fondement conjugal stable ?

J'établis l'hypothèse qu'une réponse parmi d'autres pourrait être le style de vie non monogame, donc de former un couple ouvert, caractérisé par la communication, la confiance réciproque et l'accord sur le fait que le fondement conjugal nécessite la fidélité émotionnelle et non corporelle. Les enquêtes qualitatives et quantitatives que j'ai pu étudier prouvent que les couples libres sont capables de former une relation solide et équilibrée grâce au fait de s'ouvrir à l'altérité. Par ailleurs, il me semble que le couple ouvert continue à être stigmatisé par une majorité de personnes. Néanmoins, de plus en plus de personnes sont conscientes de ce phénomène et prêtes à expérimenter dans ce domaine.

Ce travail a donc abordé plusieurs manières de gérer une relation amoureuse, dont les couples individualisés, les couples centrés vers la conjugalité et l'union, de

même j'ai pu brièvement présenter les relations consensuelles non exclusives, ainsi que le couple ouvert.

Cependant, ce travail n'est qu'une introduction à une réflexion théorique. Dans le cadre de ce TFE du master (60) en sociologie et anthropologie, j'ai limité les recherches à la théorie sans réaliser moi-même une recherche empirique. Afin de respecter les attendus du travail en matière de qualité et de quantité, j'étais obligée de faire des choix dans les ressources mobilisées et dans la rédaction du TFE. C'est ainsi que, pour ne pas dépasser le nombre de pages autorisé, je n'ai pas pu aborder le sujet du polyamour et des *swinging relationships* plus en profondeur, des thématiques certainement enrichissantes pour mon sujet.

Une autre critique de mon travail réside dans le fait de ne pas avoir abordé les différences ou inégalités du genre concernant les relations amoureuses et la sexualité. Pour donner un exemple, les féministes soulignent la restriction de la capacité d'agir des femmes dans la négociation des rapports hétérosexuels (Jamieson & Wajcman, 2010). Bien que les femmes aient gagné du pouvoir sur leur propre corps avec l'accès aux contraceptifs, permettant de dissocier reproduction et plaisir sexuel, les concepts de sexualité plastique et de démocratisation ne sont pas encore pleinement mis en pratique à mon sens. En effet, le regard masculin importe toujours et la sexualité masculine continue à être valorisée (ou sur-valorisée), freinant le changement social vers une égalité des sexes. « *Les femmes font passer leurs désirs au second plan afin de plaire aux hommes* » (Jamieson & Wajcman, 2010, p. 11).

Dans le futur, si j'avais l'occasion d'approfondir ce travail, je voudrais approfondir la revue d'ouvrages, analyser d'autres enjeux en relation avec le sujet et creuser chaque thématique abordée plus en profondeur. De même, une enquête et une analyse qualitative apporteraient certainement de nombreuses découvertes et conclusions. Dans ce cas, je voudrais poser des questions plus ouvertes. Comment les individus perçoivent-ils la mononormativité ? En quoi l'individualisme a-t-il eu un impact sur les normes et fonctions du couple ? Pourquoi les couples homosexuels sont-ils moins attachés à l'exclusivité sexuelle que les couples hétérosexuels ?

En conclusion, ce travail m'a permis de mieux comprendre les enjeux autour les relations amoureuses modernes, tout en ouvrant ma conception personnelle de ce qu'est un couple.

G. BIBLIOGRAPHIE

- Barker, M., & Langdrige, D. (2010). Whatever happend to non-monogamies? Critical reflections on recent research and theory. *Sexualities*, 748–772.
- Bastard, B. (2013). Désirable et exigeante. La régulation négociée des relations dans le couple et la famille. *Dialogue*, 109-119.
- Bauman, Z. (2005). *La vie liquide*. Oxford: Blackwell Publishing.
- Bauman, Z. (2010). *L'amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*. Pluriel.
- Beck, U., & Beck-Gernsheim, E. (1995). *The Normal Chaos of Love*. Cambridge: Polity Press.
- Blumer, H. (1963). Society as Symbolic Interaction. In H. Blumer, *Symbolic Interactionism : Perspective and Method* (pp. 78-98). University Press Group.
- Carter, J., & Smith, D. (2019). The Transformation of Love? Choice, Emotional Rationality and Wedding Gifts. In J. Carter, & L. Arocha, *Romantic Relationships in a Time of 'Cold Intimacies'*. (pp. 57-79). Palgrave Macmillan Studies in Family and Intimate Life.
- Citot, V. (2000a). L'amour fissionnel de Serge Chaumier. *Le Philosophoire*, 245-246.
- Citot, V. (2000b). Les tribulations du couple dans la société contemporaine et l'idée d'un amour libre. *Le Philosophoire*, 85-119.
- Combessie, P. (2014). Amours plurielles et communication. Dettes, contre-dettes et jalousie constructive. *Hermès, La Revue*, 52-58.
- Conley, T., Moors, A., Matsick, J., & Ziegler, A. (2013). The Fewer the Merrier? Assessing Stigma Surrounding Consensually Non-monogamous Romantic Relationships. *Analyses of Social Issues and Public Policy*, 1-30.
- Corcuff, P. (2005). *Les approches sociologiques de l'individualisme contemporain et Foucault: éclairages critiques réciproques*. Paris.
- Damon, J. (2002, janvier-mars). Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune by François de Singly. *Revue française de sociologie*, pp. 180-183.
- De La Vega, X. (2014). Vivre dans la « modernité liquide ». Rencontre avec Zygmunt Bauman. *L'individu contemporain*, 100-107.
- De Singly, F. (2003). Intimité conjugale et intimité personnelle. À la recherche d'un équilibre entre deux exigences dans les sociétés modernes avancées. *Sociologie et sociétés*, 79-96.

- De Singly, F. (2010). *Sociologie de la famille contemporaine*. Paris: Armand Colin.
- De Singly, F. (2016). *Le soi, le couple et la famille*. Paris: Armand Colin.
- Deville, A. (1994). Théry Irène, Le démariage. Justice et vie privée, 1993. *Droit et société*, 744-747.
- Dubet, F. (1997). François de Singly, Le soi, le couple et la famille, Essais et recherches, 1996. *Sociologie du travail*, 123-125.
- Durkheim, E. (1879). *Der Selbstmord*. Suhrkamp.
- Elias, N. (1991). *La société des individus*. Paris: Pocket.
- Ferreira, C. (2001, février). François de Singly, Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune, Paris, Nathan, 2000, 253 p. *Cahiers internationaux de sociologie*, pp. 363-382.
- Giddens, A. (1991). *Modernity and Self-Identity: Self and Society in the Late Modern Age*. Cambridge: Stanford University Press.
- Giddens, A. (1992). *The Transformation of Intimacy : Sexuality, Love & Erotism in Modern Societies*. Cambridge: Polity Press.
- Gross, N. (2002). Intimacy as a Double-Edged Phenomenon? An Empirical Test of Giddens. *Social Forces*, 531-555.
- Grunt-Mejer, K., & Campbell, C. (2015). Around Consensual Nonmonogamies: Assessing Attitudes Toward Nonexclusive Relationships. *The Journal of Sex Research*, 45-53.
- Hittinger, R. (1990, septembre). Charles Taylor, "Sources of the Self". *The Review of Metaphysics*, pp. 111-130.
- Illouz, E. (1997). Reviewed Work(s): The Normal Chaos of Love. by Ulrich Beck and Elisabeth Beck-Gernsheim. *Contemporary Sociology*, 78-80.
- Illouz, E. (2012). *Warum Liebe weh tut*. Berlin: Suhrkamp.
- Illouz, E. (2020). *Warum Liebe endet. Eine Soziologie negativer Beziehungen*. Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Jamieson, L. (2004). Intimacy, negotiated non-monogamy and the limits of the couple. In J. Duncombe, K. Harrison, G. Allan, & D. Marsden, *The state of affairs: Explorations in infidelity and commitment* (pp. 25-57). New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.
- Jamieson, L., & Wajcman, J. (2010). Anthony Giddens et l'initimé : la structuration oubliée. *La Découverte*, 107-120.

- Kaufmann, J.-C. (1992). *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*. Nathan.
- Kaufmann, J.-C. (2004). *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris: Armand Colin.
- Kaufmann, J.-C. (2014). *Sociologie du couple*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Kemedjo, C. (1994). *Pouvoir disciplinaire et normalisation*.
- Lemaire, J.-G. (2002). Le choix amoureux se transforme-t-il avec l'évolution culturelle ? *Dialogue*, 68-79.
- Marquet, J. (n.d.). *Evolution et déterminants des modèles familiaux*. Document interne de l'Université Catholique Louvain.
- Martin, C. (2001). Changements et permanences dans la famille. In P. Huerre, & L. Renard, *Parents et adolescents. Des interactions au fil du temps*. (pp. 17-37). France: Editions Érès.
- Martin, C. (2005). François de SINGLY. 2005. L'individualisme est un humanisme. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube. *Lien social et Politiques*, 155-157.
- Matsicka, J., Conley, T., Ziegler, A., Moors, A., & Rubin, J. (2013). Love and sex: polyamorous relationships are perceived more favourably than swinging and open relationships. *Psychology & Sexuality*, 37-41.
- Matyjas, P. (2014). *Bindung und Partnerschaftsmodell : Nicht-monogame und monogame Partnerschaften im Kontext von Angst und Vermeidung*. Berlin: Springer.
- Merlin, M. (2009). Foucault, le pouvoir et le problème du corps social. *Idées économiques et sociales*, 51-59.
- Mitchell, V., Mogilski, J., Donaldson, S., Nicolas, S., & Welling, L. (2020). Sexual Motivation and Satisfaction Among Consensually Non-Monogamous and Monogamous Individuals. *The Journal Of Sexual Medicine*, 1072-1085.
- Musiał, M. (2013). *Intimacy and Modernity. Modernization of Love in the Western Culture*. Polish National Science Centre.
- Neyrand, G. (2002, janvier). Idéalisations du conjugal et fragilisation du couple, ou le paradoxe de l'individualisme relationnel. *Dialogue*, pp. 80-88.
- Neyrand, G. (2018). *L'amour individualiste. Comment le couple peut-il survivre?* Toulouse: Érès.
- Neyrand, G. (2020). Le couple hypermoderne ou l'avenir d'une illusion. *Questions de société*, 17-36.

- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). Chapitre 11. L'analyse thématique. In *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (pp. 235-312). Armand Colin.
- Rault, W. (2010, janvier). François de Singly. Sociologie de la famille contemporaine. Armand Colin, Paris, 2007, 128 Pages. *La découverte*, pp. 240-243.
- Santinelli, E. (2020). Faire couple aujourd'hui chez les jeunes. Vers un renouvellement des conceptions de l'amour. In G. Neyrand, *Faire couple, une entreprise incertaine* (pp. 163-191). Érès.
- Schneider, N. (2001). Pluralisierung der Lebensformen: Fakt oder Fiktion? *Zeitschrift für Familienforschung*, 85-90.
- Sizaire, L. (2020). Eva Ilouz, La fin de l'amour. Enquête sur un désarroi contemporain. *Lectures [en ligne], Les comptes rendus*.
- Terlinden, L. (2012). Charles Taylor aux sources de l'identité. *Revue d'éthique et de théologie morale*, 111-119.
- Théry, I. (1996). *Le démariage, justice et vie privée*. Paris: Odile Jacob.
- Van Campenhoudt, L., Quivy, R., & Marquet, J. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: Dunod.
- Viguié, F. (2001). Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune, coll. « Essais & Recherches » by François de SINGLY. *Annales de démographie historique*, 237-240.
- Widmer, É., Kellerhals, J., & Lévy, R. (2004). Quelle pluralisation des relations familiales ? Conflits, styles d'interactions conjugales et milieu social. *Revue française de sociologie*, 37-67.
- Wood, J., Quinn-Nilas, C., Milhausen, R., Desmarais, S., Muise, A., & Sakaluk, J. (2021). A dyadic examination of self-determined sexual motives, need fulfillment, and relational outcomes among consensually non-monogamous partners. *PLoS ONE*.
- Zaric-Mongin, B. (2006, mars 15). François de Singly. Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien. *L'orientation scolaire et professionnelle*, pp. 134-135.

Résumé :

La structure du couple a été bouleversée au milieu du 20e siècle, suite aux phénomènes tels que l'union libre, la cohabitation, la rupture et le divorce (De Singly, 2003). L'institutionnalisation des alliances est en déclin et le couple est de plus en plus instable, pourtant la vie en couple est plus que jamais perçue comme un espace essentiel de développement identitaire (Lemaire, 2002). C'est ainsi dans ce contexte de désinstitutionnalisation matrimoniale et d'ouverture de choix qu'il faut réanalyser la notion de faire relation. Plus précisément, je m'intéresse à la façon dont les couples gèrent la tension relative aux questions d'individualisme et de vie conjugale, sachant qu'ils existent plusieurs types de relations, voire d'engagements possibles pour former une vie à deux.

5 mots-clés :

- Relation de couple
- Individualisme
- Conjugalité
- Construction identitaire
- Couple ouvert